

V E I G Y - F O N C E N E X

L'ÉCHO

Bulletin Municipal



N°203
D E C
2 0 2 1

SOMMAIRE

Editorial de Madame le Maire p.03

Infos Municipales

Les points d'apport volontaire - Chemin de la Cornette ..	p.04
Etude déplacement mode doux - Les rongeurs	p.04
Plan communal de sauvegarde	p.05
Mission hérisson	p.06
Budget participatif	p.07
Départs en retraite - Les boîtes à livres	p.08
Déneigement	p.09
Elections présidentielles et législatives - Site internet ..	p.10
Les vœux du maire - Cérémonie du 11 novembre	p.11
Ecole primaire	p.12
Service enfance et jeunesse	p.14
Un petit mot sur l'espace jeunes	p.15
Restaurant scolaire	p.16
CCAS	p.17
Courrier des conseillers élus minoritaires	p.18
Expression des élus de la majorité	p.19
Agents 2 ^{ème} semestre - Nettoyons la nature	p.20
Annuaire des professionnels	p.21
Thonon Agglomération	p.22
Salle du Damier	p.23
Médiathèque municipale	p.26

La vie des Associations p.28 à 45

Bénévolat	p.28
Chorale XV de chœur	p.29
Ecole de musique	p.30
Union Musicale	p.31
Club sportif de Veigy	p.32
Shintaido Léman - Veigy-Henshin-Ryu	p.34
Zone de gratuité	p.35
AVM 74	p.36
Les K'bolés du Solex	p.37
MJC	p.38
APEV	p.39
Veigy Demain	p.40
Mémoire et Patrimoine	p.41
Club de l'Hermance	p.42
Les amis des résidents des Erables - Club d'Échecs ..	p.43
Nalacompagnie	p.44
Terre et Nature	p.45

État civil p.46

Communauté Catholique p.46

Maire :
Catherine BASTARD

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Bruno DUCRET

2^{ème} Adjointe
Affaires sociales
Rosy CHAMAYOU

3^{ème} Adjoint
Sport, frontaliers, signalétique
Antonio PEREZ RAMOS

4^{ème} Adjointe
Communication
Jeanne VUAGNOUX

5^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux,
fêtes et cérémonies
Alain GATTELET

6^{ème} Adjointe
Culture
Laurence PILLONEL

7^{ème} Adjoint
Voirie
Laurent DEMOLIS

8^{ème} Adjointe
Enfance, Jeunesse,
participation citoyenne
Julie GIRARD

SUR RENDEZ-VOUS

Mairie de Veigy-Foncenex :

26, route du Chablais

Tél. +33(0)4.50.94.90.11

E-mail : mairie@veigy-foncenex.fr

Site : www.veigy-foncenex.fr

Facebook :

[mairie de Veigy-Foncenex](#)

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00

14h00 - 17h00

Jeudi : fermé le matin

14h00 - 17h00

Samedi matin : 9h00 – 11h30

Directrice de la publication :

Catherine Bastard

Comité de rédaction et relecture :

Catherine Bastard – Jeanne Vuagnoux

Antoine Perez – Laurence Pillonel

Julie Girard – Philipp Dalheimer

Imprimeur :

Imprimerie Uberti-Jourdan

144, avenue du Mont-Blanc - 74130 Bonneville



La fin de l'année est toute proche... c'est la période des bilans mais aussi des perspectives pour la suite du mandat. Bien que marqués par la **pandémie et son lot de mesures, notamment la mise en place du pass sanitaire, ces douze mois auront vu la concrétisation de nombreux projets.**

2021, c'est le passage en **self-service du restaurant scolaire pour les plus jeunes**, permettant davantage d'autonomie et une diminution du gaspillage alimentaire. Une belle performance pour les équipes techniques et les entreprises qui ont respecté la date ultime de la rentrée des classes.

Ce sont **les ados qui ont orné le parking de la Mairie d'un graphe** lors d'un atelier organisé par le centre de loisirs d'automne avec un artiste local. Le service jeunesse retrouve de belles couleurs avec actuellement plus de 15 adolescents de 11 à 15 ans qui travaillent sur leurs projets 2022, encadrés par notre nouvelle animatrice en poste depuis le 1^{er} septembre.

C'est aussi le **conseil municipal des jeunes** qui sera en place à la mi-décembre. Une quinzaine d'écoliers veigyens ont choisi de s'investir pour leur commune. Ils auront ainsi l'occasion de découvrir la démocratie participative et le droit de s'exprimer, choisir, délibérer et voter un programme doté d'un véritable budget de fonctionnement. Bravo à nos futurs élus en herbe !

2021 c'est aussi la **refonte de notre site internet**. Le « veigy-foncenex.fr » vous attend désormais avec une ergonomie entièrement repensée et des services numériques encore plus performants. Un beau travail mené par la commission communication et les services municipaux.

Côté culture, notre commune attire et programme **des spectacles variés et de qualité, portés par les associations communales et la commission culture**. Des concerts et du théâtre pour petits et grands, mais aussi un spectacle avec **une médiation spécialement organisée pour un public d'écoliers et de collégiens**, une rencontre avec une artiste en résidence et un spectacle jeune public offert aux enfants du périscolaire.

Dans la vie quotidienne des Veigyens, 2021 c'est aussi un nouveau système de ramassage des ordures ménagères avec la **mise en place de points d'apports volontaires** qui sont opérationnels depuis le 6 décembre. L'installation des containers a été financée par Thonon Agglomération

qui s'est également chargée de la communication en « porte à porte ». La commune aura à sa charge les aménagements autour des points de tri. Soyons tous vigilants afin de nous assurer que chacun respecte les lieux de dépôts et que les incivilités liées aux anciens containers ne réapparaissent pas !

Et en ce mois de décembre, voici maintenant **un an que la vidéoprotection est en fonction** dans notre village. Elle permet aux forces de Gendarmerie de travailler plus facilement en cas d'accident ou d'actes de malveillance. Le système fonctionne parfaitement et s'avère être d'une grande efficacité !

Quelles sont maintenant les perspectives à l'aube de 2022 et pour le reste de notre mandat ?

Parallèlement au vote du budget 2022, le Conseil municipal se prononcera sur les grands projets des quatre prochaines années et validera les perspectives budgétaires par la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements.

- L'étude prospective complète, par l'organisme départemental (CAUE), de l'aménagement de la place comprenant l'église et la maison communale, afin de lui redonner couleurs et vie.
- L'agrandissement de la crèche municipale qui sera portée à 24 berceaux et l'aménagement du relais d'assistantes maternelles (RAM) sur le site.
- La création d'une halle multi-accueil pour notre marché et les manifestations extérieures en lieu et place du chapiteau du champ Faviol.
- Le contrat de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux.
- La pose de bâtiments modulaires pour accueillir le périscolaire qui doit laisser sa place dans la cantine pour les très nombreux enfants qui y déjeunent.

Bien d'autres dossiers animent le quotidien de notre équipe. Elus et agents travaillent, écoutent et arbitrent, avec comme unique préoccupation de permettre à chacun de bien vivre à Veigy-Foncenex !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Catherine Bastard
Maire de Veigy-Foncenex

● PAV POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'installation des « moloks » enterrés est terminée.

La campagne d'information organisée par Thonon agglomération a commencé le 9 novembre. Cinq agents sont passés auprès des habitants pour expliquer le fonctionnement de la collecte et du tri.

La vidange des différents containers enterrés se fera 2 fois par semaine et sera modulée selon les besoins.

Le tri comprend :

- Les ordures ménagères
- Les emballages et plastiques
- Le verre
- Les journaux

Les containers pour les cartons restent identiques.

Nous comptons sur votre civisme pour respecter les consignes de tri afin de réduire le volume des ordures ménagères.

Les containers actuels seront tous retirés.



● CHEMIN DE LA CORNETTE

Le marché pour les travaux a été attribué à l'entreprise Decremps.

Les travaux commenceront en tout début d'année. Le planning intègre l'enfouissement des réseaux électriques, Télécom et le remplacement de l'éclairage entre la route des Mermes et l'émissaire.

La seconde tranche comprend la mise en œuvre d'un trottoir entre la sortie de la place de Foncenex et l'émissaire.

Cette phase de travaux viendra compléter la sécurisation de tout le chemin de la Cornette avec un trottoir sur l'ensemble de la voie ainsi qu'un marquage pour les vélos sur toute la route de la Cornette.

● ETUDE DEPLACEMENT MODE DOUX

Nous avons lancé une étude sur l'ensemble de la commune afin d'identifier les différentes zones et axes pouvant intégrer des aménagements propres à la circulation des

piétons et cyclistes à inclure aux ouvrages existants.

C'est le bureau Transitec qui a été retenu pour cette étude.

● TENONS LES RONGEURS ELOIGNES DE NOS JARDINS ET DE NOS MAISONS

Certains habitants ont constaté la **présence de rongeurs** et plus particulièrement de rats au sein de notre commune. Leur prolifération, notamment en bord de rivière, peut provoquer des dégâts et représenter un risque sanitaire. Bien qu'habituelle, leur présence serait accrue cette année en raison de changements climatiques.

Il convient donc de suivre quelques recommandations pour limiter leur nombre :

- **Ne pas laisser de nourriture pour les animaux domestiques en extérieur ;**
- **Poser une grille métallique sous les composteurs ;**
- **Ne pas laisser le problème s'installer car la prolifération est rapide.**

Si vous êtes concernés par ce problème, nous vous invitons à vous regrouper entre habitants d'un même quartier et à **solliciter les services d'une entreprise de dératisation.**



“S’entraîner pour être prêt” : réalisation du 1^{er} exercice PCS.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

L'élaboration d'un PCS n'est pas un aboutissement, mais la naissance d'une organisation qui doit évoluer avec la commune et les changements qu'elle vivra. Le maire a donc pour responsabilité de maintenir l'opérationnalité du PCS de sa commune. Pour cela, il doit s'assurer d'une mise à jour régulière des documents PCS et d'organiser des exercices qui contribuent fortement à son maintien opérationnel.

Notre PCS date de 2016 et il était essentiel de réaliser un 1^{er} exercice.

En effet, l'efficacité avec laquelle une organisation réagit face à une situation d'urgence, dépend en grande partie, de la politique de formation et d'entraînement.

Les exercices sont la clé de voûte de ce processus en permettant la mise en œuvre pratique des dispositions prévues dans le PCS en simulant des événements réels.

Réaliser un exercice en ce domaine, ce n'est pas chose simple. Cela demande préparation et organisation.

M. Mathias LAVOLE, formateur à l'IRMa (Institut des Risques Majeurs) par son expérience et ses conseils, nous a permis de réaliser samedi 16 octobre, ce premier exercice.

Nous avons pour thème, l'accident au centre de la commune, d'un camion transportant des produits chimiques forcément dangereux.

Ont participé à l'exercice, sous la direction de M^{me} le Maire, 20 personnes : les adjoints, plusieurs conseillers, 3 agents municipaux, 2 officiers des sapeurs-pompiers et 2 responsables de la Protection Civile.

L'exercice s'est déroulé sur plan et tableaux, dans la salle du conseil, devenu pour l'occasion, Poste de Commandement Communal.

Après quelques minutes d'observation, tous les participants se sont rapidement adaptés, ce qui a permis de mener à bien les opérations nécessaires au bon déroulement de l'exercice. A savoir : définir le périmètre des rues à fermer, les déviations, la communication aux habitants, la préparation des évacuations nécessaires et le soutien logistique aux habitants.

L'étape finale fondamentale, le débriefing, consistait dans l'examen critique du déroulement des opérations, afin d'en tirer les leçons et d'en déduire les lacunes, les corrections et améliorations à apporter.

Ces corrections nous permettront de mettre à jour notre PCS et de réaliser un nouvel exercice courant 2023 avec exercice en salle mais aussi, cette fois, sur le terrain.

Merci à tous les participants qui grâce à leur calme, compétence, attitude positive, et respect, ont permis le parfait déroulement de cet exercice.



Une dizaine de Veigyziens a bénéficié d'un kit d'observation des hérissons. Ils ont mené à bien leur enquête au cours de cet été. Voici quelques retours :

« Mes petits-enfants et moi-même avons été ravis de constater que chaque matin un petit visiteur nocturne venait se régaler : un hérisson ! Il loge semble-t-il tout près de la maison dans une haie ; sinon il peut venir du fond du jardin où la végétation abondante lui fournit plein de cachettes.

J'espère que, dépité de ne plus avoir sa ration de croquettes, il n'a pas décidé de changer de domicile !

A voir prochainement.....

En conclusion super expérience ! »

« Nous avons fait connaissance avec des hérissons il y a 24 mois dans notre jardin, et nous avons commencé à les nourrir et leur fabriquer un abri de jardin.

Ils vadrouillent le soir en passant de jardins en jardins... et ils ont compris que la pause repas avait lieu chez nous... Un jour, ils étaient 4 !

L'opération proposée via la Mairie était l'opportunité de leur donner à manger, tout en servant pour une étude. »

A ce jour, à travers la France, plus de 1 380 participants se sont lancés dans cette aventure et plus de 9 000 empreintes ont pu être relevées !



En comparant les données collectées sur plusieurs années, les scientifiques pourront ainsi suivre la tendance d'évolution des populations de hérissons. Il est pour cela très important que les participants se mobilisent chaque année. Qui plus est, les informations recueillies enrichiront à terme la connaissance sur les densités de hérissons en fonction des milieux échantillonnés et des régions concernées.

Toute l'actualité sur cette enquête est consultable sur le site Mission Hérisson.



La première édition du budget participatif a permis de découvrir 21 dossiers. La commission dédiée a étudié et examiné la recevabilité de chacun d'entre eux selon la charte du budget participatif. Les projets retenus ont été présentés au conseil du 24 septembre pour approbation.

Voici les 21 projets présentés pour cette première édition :

• Projets validés

- Installation de mobilier pour jouer aux échecs
- Création d'un verger communal
- Valorisation du patrimoine biologique de Veigy
- Installation d'un kiosque à musique
- Installation d'une structure de Street Workout
- Création d'un parc canin

• Projets refusés

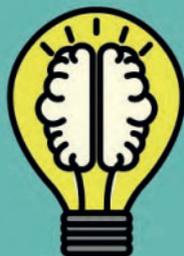
- Installation d'une sculpture en bronze sur un mur du Damier (hors budget)
- Extinction de l'éclairage public (hors budget + le projet doit s'intégrer aux réalisations en cours dans le quartier ou la ville)
- Réfection de la piste d'athlétisme (hors budget)
- Pumptrack (hors budget)
- Aménagement d'une zone piétonne autour des écoles (hors budget + le projet doit être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable or il intègre une route départementale)

- Aménagement de trottoirs et d'une piste cyclable à Foncenex (hors budget)
- Création d'une oasis détente autour de la nature et des animaux (le projet ne doit pas nécessiter l'achat de local par la ville)
- Créer une ressourcerie (le projet ne doit pas nécessiter l'achat de local ou de terrain par la ville)
- Projet pédagogique solaire avec installation de panneaux solaires sur des bâtiments municipaux (la nature du projet ne doit pas entrer dans le cadre de l'entretien normal et régulier d'un espace ou équipement public)
- Créer une micro-forêt (la nature du projet ne doit pas entrer dans le cadre de l'entretien normal et régulier d'un espace ou équipement public + les coûts de fonctionnement doivent être neutres ou limités)
- Jardins partagés : 2 projets (le projet ne doit pas nécessiter l'achat de terrain par la ville)

• Projets annulés par désistement du porteur

- Tyrolienne
- Jardin toutes générations
- Un carré pour la biodiversité

Les dossiers validés vont maintenant être étudiés par les services municipaux compétents pour confirmer leur faisabilité technique et financière. **Les porteurs de projets seront recontactés fin janvier. Une soirée de présentation des projets vous sera proposée le 6 mai 2022 et les votes pourront être faits en mairie du 9 au 21 mai !**



VEIGY-FONCENEX & MOI
J'AI DES IDÉES POUR MA VILLE !

● DEPART A LA RETRAITE DE MONSIEUR GALIBERT

Personnalité bien connue des Veigyciens à l'accent du Sud reconnaissable entre tous, Gérard Galibert assure depuis juin 2005 la distribution de l'*Echo*. En plus de cette activité, il a également été agent recenseur en 2009, 2014 et 2019.

L'*Echo* de décembre sera pour lui l'occasion de passer le témoin à Christian Tupin qui se chargera désormais de déposer notre magazine municipal dans vos boîtes aux lettres.

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années de disponibilité et nous lui souhaitons une excellente continuation.

● TROIS DEPARTS EN RETRAITES A L'EHPAD DES ERABLES

En 2021, l'EHPAD Les Erables fête ses 20 ans et voit le départ en retraite de trois de ses agents, **Isabelle Grenat, Annick Thorens et Denis Monet.**

Après avoir passé une partie de sa carrière à la Roselière à Bons-en-Chablais en qualité d'aide-soignante, Isabelle Grenat a intégré l'équipe de Veigy en 2020. Elle était très appréciée pour sa gentillesse, sa bonne humeur et ses talents d'artistes.

Dès 2005, Annick Thorens est employée à l'EHPAD comme aide-soignante. Dévouée et

d'une fiabilité sans faille, elle a occupé le poste de première gouvernante dès janvier 2017.

Quant à Denis Monet, il était présent dès l'ouverture de l'établissement en janvier 2001. En sa qualité d'agent technique et après deux décennies, il était la personne incontournable en cas de problème !

Ces trois piliers de l'EHPAD laisseront sans conteste un excellent souvenir à tous leurs collègues et aux résidents. **Nous leur souhaitons une bonne retraite !**

● DES PLACES DE CHOIX POUR NOS BOÎTES A LIVRES !

Vous êtes déjà très nombreux à découvrir et partager vos lectures grâce à nos toutes nouvelles **boîtes à livres**.



Parking de la Douane



Mail piéton

Pour ceux qui ne les auraient pas encore repérées sur le chemin de leurs promenades ou sur la route du travail, elles se trouvent à la **place de Foncenex**, sur le **mail piéton** entre les écoles primaire et maternelle et au **parking de la douane** à Crevy.

Bonne lecture partagée à tous !



Place de Foncenex

Comme tous les hivers, le déneigement et la lutte contre le verglas mobilisent les moyens matériels et humains de notre service technique pour qu'automobilistes et piétons puissent se déplacer dans les meilleures conditions de sécurité possible.

A l'approche des premières journées froides, et des premières chutes de neige, un plan de déneigement est mis en place. Les axes de communication sont repris par ordre de priorité et certains ont été balisés afin de faciliter le travail, notamment de nuit, au volant de la déneigeuse.

Le département est responsable du déneigement des routes départementales : route des Voirons, route du Chablais et D1005.

La commune prend en charge tous les autres axes de circulation, ce qui conduit les élus à fixer des « **rues prioritaires** ». Elles sont déterminées en fonction des flux de circulation. La commune assure aussi le déneigement des trottoirs et cheminements qui permettent d'accéder aux bâtiments publics (écoles, mairie, salle d'animation, Damier, espace ABC...). Les services techniques sont dotés des moyens de déneigement appropriés. Un service d'astreinte est mis en place depuis le 15 novembre afin que, dès le lever du jour, les axes principaux soient nettoyés. En cas de chute de neige, ils débutent leur tournée dès 4 h 30 (samedi et dimanche compris). Ils seront donc sur le terrain et feront le maximum dans le respect des priorités définies au préalable. Il est évident qu'en cas de fortes chutes de neige, toutes les rues ne pourront pas être déneigées dès 8 h 00 du matin. Un peu de patience et tout sera réglé en cours de journée.

Le sel de déneigement étant connu pour être néfaste pour l'**environnement**, il n'est plus utilisé par les services techniques dans la commune de Veigy-Foncenex.

Toutefois, chaque Veigycien a son rôle à jouer en cas de chute de neige.

Chaque riverain a l'obligation de déneiger le trottoir qui se trouve devant sa résidence, ainsi que l'indique l'arrêté municipal en vigueur. **La responsabilité du propriétaire pourrait être engagée** en cas d'accident ou de chute sur le trottoir devant chez lui. Ce petit geste citoyen permet à toutes les générations de se déplacer facilement et sans risque. Merci par avance à tous ceux qui, dès le matin, prendront leur pelle à neige pour nettoyer le trottoir devant chez eux. Si certains particuliers souhaitent faire déneiger leur chemin privé, le secrétariat de la mairie tient à leur disposition la liste d'entreprises privées qui proposent d'accomplir ce travail sur notre commune.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

CHAÎNES, PNEUS HIVER

**DE NOUVELLES RÈGLES
POUR UNE MEILLEURE
SÉCURITÉ EN MONTAGNE**

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS,
votre véhicule doit transporter des chaînes à neige
ou être équipé de pneus hiver en zones montagneuses.

Pour tout savoir
de cette nouvelle
réglementation

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

DATE DES ELECTIONS

Les Elections Présidentielles se tiendront les **10 et 24 avril 2022** et les Elections Législatives les **12 et 19 juin 2022**.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les 3 bureaux de vote sont à nouveau situés à la salle d'animation.

Nous vous rappelons également qu'une refonte des cartes électorales va avoir lieu. Chaque électeur recevra sa carte par courrier courant mars.



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

L'Élection Présidentielle française de 2022, douzième élection présidentielle de la Ve République et onzième au suffrage universel direct, est un scrutin permettant d'élire le Président de la République pour un mandat de cinq ans. Cette élection se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022, sauf décès ou démission du Président en exercice, Emmanuel Macron. Si aucun candidat ne remporte la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour aura lieu entre les deux premiers candidats deux semaines plus tard.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les Elections Législatives françaises de 2022 auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 (sauf en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Président de la République avant cette date) afin d'élire les 577 députés de la XV^e législature de la Cinquième République.

Ces élections feront suite à l'élection Présidentielle d'avril 2022. Depuis les débuts de

la Cinquième République, les élections législatives organisées dans la foulée de l'investiture d'un Président élu ont toujours permis à ce dernier de disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue ou relative.

VOTER PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection (départementales, régionales, législatives, présidentielle, municipales...) ou d'un référendum peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt.

Qui vote aux Elections Présidentielles et Législatives ?

Pour voter il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être en possession de ses droits civils et politiques. Il faut posséder la nationalité française.

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis le 30 novembre 2021.

www.veigy-foncenex.fr

Ce site a été conçu pour vous apporter toutes les informations nécessaires sur votre commune, pour vous faciliter aussi la vie avec des démarches administratives et des services en ligne.

De nouvelles fonctionnalités sont à votre disposition ou le seront dans les semaines à venir.

Le nouveau site est adapté à une lecture sur ordinateur, tablette et smartphone avec un menu adapté pour chaque style d'utilisation. Les dernières normes d'accessibilité en vigueur sont respectées.

Nous espérons qu'il vous apportera entière satisfaction et qu'il deviendra la nouvelle vitrine de notre belle commune.

2022

Le Maire et le Conseil Municipal
souhaitent à tous les habitants de Veigy-Foncenex
de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Veigy-ciennes et Veigy-ciens sont cordialement invités
à la cérémonie des Vœux du Maire qui se tiendra le

Vendredi 14 janvier 2022 à 19h00
à la salle d'animation

Cette cérémonie aura lieu
selon le protocole sanitaire en vigueur à cette date.

● CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre 2021 : hommage aux
soldats morts pour la France, hier et
aujourd'hui

Alors que cette année 2021 aura vu **le départ de Hubert Germain, le dernier compagnon de la libération**, c'est enfin sans restriction de nombre que les habitants de Veigy ont pu se réunir pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

En présence de Messieurs Claude Croset, Président des anciens d'AFN et Jean Megevet, porte-drapeau, ainsi que des représentants de la gendarmerie et de la Protection civile, une composition florale a été déposée devant le monument.

Après lecture du message du gouvernement, Madame le Maire, Catherine Bastard, a énoncé **les noms des soldats morts pour la France en 2021** et deux écolières de Veigy

ont cité des noms des disparus des deux derniers conflits mondiaux.

La présence très appréciée des musiciens de l'Union musicale a permis de ponctuer cet hommage par la sonnerie aux morts, la Marseillaise et les Allobroges. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié qui fut servi sous le préau de l'école élémentaire.

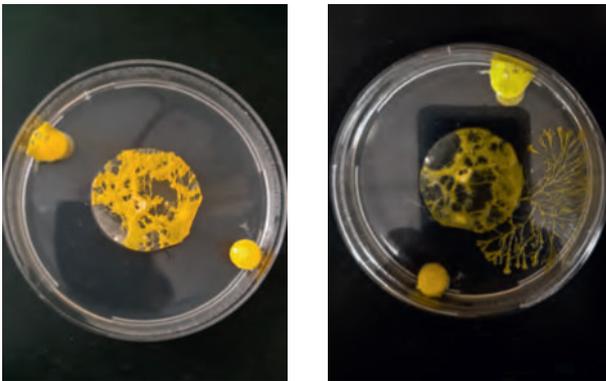


Elève ton BLOB !

Cette année, les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance d'être **sélectionnés par le CNES** pour faire des **expériences**, en collaboration avec **Thomas Pesquet et Audrey Dussoutour**, sur les Blobs. Mais savez-vous ce qu'est un blob ? Scientifiquement appelé *Physarum polycephalum*, le blob est un organisme vivant unicellulaire. On l'appelle aussi « génie sans cerveau ».

Voici l'une de nos expériences : Le blob préfère-t-il le jaune d'œuf cuit ou cru ? (voir photos).

Nous avons pu constater qu'il raffolait des deux ! Sa vitesse de déplacement est spectaculaire !



Opération « Nettoyons la nature »

Le vendredi 24 septembre, toutes les classes de l'école élémentaire sont parties faire un ramassage de déchets aux alentours de l'école. La sortie était bien organisée : nous étions équipés de sacs poubelle, de dossards « Nettoyons la nature » et de gants. Malheureusement nous avons ramassé beaucoup de déchets (bouteilles, canettes,



plastiques, masques...) et surtout une quantité incroyable de mégots de cigarettes ! A la fin de la matinée, nous avons vidé les sacs et trié les déchets par catégories pour recycler le peu de choses qui pouvait l'être.

Alors s'il vous plaît **« soyez respectueux de la nature » !**



L'Orchestre des Pays de Savoie au Damier

Les CM2 de Veigy et des collégiens de Megève ont eu le plaisir d'assister à un concert de l'Orchestre des Pays de Savoie, dirigé par Peter-Jelle de Boer et constitué de 26 musiciens. Trois compositions de Mozart, Muffat et Mendelssohn ont été présentées.

Certains élèves ont pu participer et l'un d'entre eux a même dirigé l'orchestre !

Ce concert a énormément plu aux élèves.



Cross d'école

Vendredi 15 octobre, tous les élèves des écoles François Périllat et Joseph Lançon ont couru pour soutenir l'**association Annemasse Sports Handicap**.

Cette association permet à des personnes handicapées de pratiquer le sport avec du matériel adapté.

Les représentants de l'association étaient présents pour soutenir les élèves pendant leur course. Les élèves s'étaient engagés à courir un certain nombre de tours en un temps donné. Ils ont trouvé des parrains et marraines de course et ont récolté environ 4 900 € !



C'est parti !

**Du 17 janvier
au 25 février 2022**

Inscriptions à l'école

**RENTRÉE 2022
ENFANTS NÉS
EN 2019**



Info : La loi «Ecole de la confiance» rend la scolarité obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant. L'entrée en petite section de maternelle se fait en septembre.

Aucune dérogation ne sera accordée.

2 ÉTAPES INDISPENSABLES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

1* Inscription administrative :

La demande d'inscription se fait en mairie aux heures d'ouverture, sur présentation des pièces justificatives et du formulaire dédié disponible sur le site internet ou à l'accueil de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé.

2* Inscription pédagogique :

Après de la Directrice de l'école, sur rendez-vous, sur présentation des documents suivants :

- L'imprimé d'inscription signé par Madame le Maire ou l'adjointe responsable des affaires scolaires. Un délai d'une semaine est nécessaire entre le dépôt de votre dossier à la Mairie et le rendez-vous avec Madame la Directrice de l'école.

- Carnet de santé de l'enfant.

→ Le rendez-vous avec Madame la Directrice doit être fixé dans les jours suivants la validation de l'inscription administrative au 04.50.94.93.72.

Mairie de Veigy - Foncenex, 26 rte du Chablais

Horaires d'ouverture

Lun, Mar, Mer, Ven : 8h30-12h / 14h-17h

Jeu : 14h-17h / Sam : 9h-11h30

Contact

Tel. 04 50 94 90 11

Mail : mairie@veigy-foncenex.fr



QUOI DE NEUF AU SERVICE ENFANCE/JEUNESSE ?

L'année scolaire 2021/2022 est lancée pour le service Enfance/Jeunesse de la commune. De nouveaux projets vont pouvoir voir le jour pour le plus grand bonheur de l'équipe d'animation et des enfants.

Un petit mot sur le Périscolaire...

L'équipe d'animation essaie toujours d'accueillir les enfants de la commune dans la joie et la bonne humeur en leur proposant des animations variées. Plusieurs thématiques seront à l'honneur cette année.

En 2021/2022, la mise en place d'un self pour les élèves de primaires au restaurant scolaire est un succès.

Les plus jeunes ont également la chance d'avoir un semi-self afin de les préparer à leur entrée en primaire l'année prochaine.

Tout un travail sur le gaspillage alimentaire est mené. Un travail sur la valorisation des déchets est mis en place avec différents bacs de tri afin d'alimenter le composteur qui nous permet de nourrir notre jardin pédagogique.



Un petit mot sur l'accueil de loisirs...

Après un très bel été au Damier, l'accueil de loisirs a réouvert ses portes à l'Espace ABC. Au programme de ces vacances, plusieurs animations ont été proposées aux enfants sur la thématique des petits artistes.



Les enfants ont pu également assister à la représentation du spectacle « L'eau douce » proposé par le festival des **P'tits Malins au Damier**.



Nous avons été accueillis par le GAEC aux légumes de saisons pour le plus grand bonheur des enfants. Ils ont pu visiter l'exploitation biologique et se familiariser avec son organisation.

Ce partenariat avec le GAEC est important car il est un acteur local important de notre village. Nous espérons qu'il durera longtemps et merci à eux pour leur chaleureux accueil.

Les enfants ont pu également participer à divers ateliers autour du livre au **Manoir du Livre à Lucinges**.



L'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël.

Nous nous retrouverons lors des vacances d'Hiver.

UN PETIT MOT SUR L'ESPACE JEUNES...

Cet été, une semaine exceptionnelle a été organisée à destination des jeunes de 11 à 14 ans, le « Pass' aventure ». Cette expérience a permis de lancer une belle dynamique et d'autres projets comme celui des vacances de la Toussaint sur le « street art » ont pu voir le jour.

Avec l'aide d'un artiste graffeur annemassien, Jean Philippe, les jeunes ont pu s'essayer à cet art de rue.

La mairie a mis à leur disposition un mur sur le parking de la mairie et le **choix de la figure de Marianne, symbole de la République** a été une évidence. Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle représente la République Française et ses valeurs contenues dans la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ».



L'ouverture du restaurant scolaire aux parents d'élèves avait été évoquée l'année dernière. La Covid laissant un peu de répit, les invitations ont donc pu être lancées.

Début octobre, les représentants des parents d'élèves ont visité les lieux et apprécié le résultat des travaux et améliorations.

Le travail des agents, animateurs et ATSEM a également été salué par les visiteurs.

Adopté à l'unanimité

Après un trimestre, les utilisateurs sont satisfaits et convaincus par l'aménagement du self.

Les élémentaires se sont adaptés rapidement ; les plateaux sont maniés avec dextérité par les enfants.

L'encouragement au goût avec la formule : « petit, moyen ou beaucoup » est toujours d'actualité, le tout sous le regard bienveillant des agents.

Du côté des maternelles...

Les grandes sections font presque comme les grands. Les enfants se lèvent pour aller chercher leur plat principal, qui est servi à l'assiette.

Là aussi le temps d'adaptation a été très court et le pari réussi !

Point Covid

Le protocole applicable aux accueils collectifs des mineurs est mis en place sur le temps périscolaire.

Afin d'éviter un phénomène "boule de neige" qui entraînerait l'isolement de nombreux enfants dans l'hypothèse d'un cas positif, les élèves déjeunent avec leur classe sans se mélanger.

Cette organisation est valable sur l'ensemble des primaires.



Non au gaspillage alimentaire !

La commune s'engage et renforce son action contre le gaspillage alimentaire.

Les menus sont désormais étudiés par la responsable du restaurant scolaire, Nadège Rorteau, qui adapte les quantités en pourcentage à commander.

Un exemple, dans le cas d'un menu avec lasagnes, 130 % sont prévus et dans le cas d'un menu avec épinards, 70 % peuvent être commandés au traiteur. Ainsi les restes sont moindres et les appétits féroces satisfaits !!!

La rançon du succès

Vous êtes toujours plus nombreux à inscrire vos enfants sur le temps de pause méridienne.

Consciente des besoins des familles, la municipalité anticipe et travaille déjà aux perspectives.

De nouveaux aménagements seront très certainement nécessaires pour laisser plus d'espace aux enfants fréquentant le restaurant scolaire... Affaire à suivre !



L'année 2021 touche à sa fin et la pandémie n'est toujours pas derrière nous. Malgré tout, les membres du CCAS ont travaillé sans relâche pour le bien-être et la sécurité de tous nos aînés. **Les aides apportées par les référents, les appels téléphoniques et les visites aux personnes fragiles ont été très appréciés.**

Comme chaque année, le CCAS a participé à l'action **Octobre Rose**. Le village a été spécialement **décoré par les agents communaux**. Plusieurs groupes de musique ont répondu présents pour offrir aux Veigyciens **un grand concert au bénéfice de l'Association nationale pour la recherche contre le cancer du sein**. Il a été organisé avec l'aide de l'APEV et dirigé de main de maître par Monsieur Alain MEYER. Cette soirée et les diverses actions mises en place par les membres du CCAS ont permis de récolter la somme de 2 555,00 euros. Une remise du chèque sera organisée prochainement et ce sera pour nous l'occasion de remercier tous les intervenants.

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier numéro de l'Echo, **nos séances cinéma pour les aînés reprendront dès le début 2022.**



Autre bonne nouvelle, **notre repas de fin d'année aura lieu à la salle d'animation le dimanche 12 décembre à midi, pour les personnes de 70 ans et plus.** Si vous n'avez pas reçu votre invitation, vous pouvez vous inscrire directement en mairie.

Pour terminer, **le conseil d'administration du CCAS est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2022.** Que cette année soit un renouveau pour toutes nos actions. Que nous puissions nous retrouver tous et reprendre nos bonnes habitudes de partage et de convivialité !



Chères Veigyennes, chers Veigyens,

2022 se profile à l'horizon en même temps que la fin des deux premières années de mandat. Les questions affluent : si nous reconnaissons à la majorité actuelle un investissement important de temps et d'énergie dans la gestion du quotidien de la commune, il manque parfois à nos yeux, une réflexion sur le long terme. Comment va évoluer notre commune ? Où irons-nous nous ressourcer, nous soigner à l'avenir ?

Ce sont ces sujets préoccupants que nous pensons en tant que minorité devoir soulever lors des séances du conseil et qui restent bien souvent sans réponse, faute de commissions adéquates, de réflexions et de débat organisé. On pourrait nous juger trop critiques... Dans les faits, nous ne nous opposons jamais par principe aux propositions présentées par la majorité au conseil, les approuvons d'ailleurs pour la plupart, mais notre rôle consiste également à poser des questions de fond. Nous reconnaissons bien volontiers les réalisations de la municipalité : un programme culturel riche et varié au Damier depuis la rentrée, la réfection de routes, la transformation de la cantine des écoles en self, etc...

En même temps il y a des chantiers stratégiques qu'il convient de démarrer en toute transparence aujourd'hui et ce, même si leur aboutissement ne se verra qu'au mandat suivant, voire à celui d'après...

Prenons pour exemple **le domaine de Crevy** :

Au conseil du 27 août dernier, le projet pour le site de Crevy est revenu à l'ordre du jour. Il s'agirait d'un complexe hôtelier luxueux avec activité équestre. Tout le domaine de Crevy, près de 13 ha acquis par la commune en 1992 serait ainsi réquisitionné pour servir ce projet. En dehors de la question de la viabilité du projet, se profile une autre réflexion : **quelles ambitions peut avoir la commune pour ce site, tout en respectant l'intérêt public ainsi que ses engagements** (Plan Climat Air Energie Territorial, Plan d'Aménagement et de Développement Durable...) ? En effet, les projets de cession de Crevy, en discussion depuis plusieurs décennies, ont toujours le même schéma : un promoteur propose un projet sans mise en concurrence et la commune doit ensuite céder à ses exigences, sans jamais

imposer son propre tempo. **On sait comment les projets étudiés à ce jour ont abouti : ils ont tous fini par capoter.**

Avant de se lancer dans le sacrifice non négligeable d'une surface publique et exploitée en partie par des agriculteurs locaux, il serait sage de mieux comprendre les possibilités. Le site de Crevy possède de nombreux atouts : sa taille, sa végétation, son emplacement... La commune pourrait mandater un bureau spécialisé pour étudier le potentiel du site et les partenaires à trouver. C'est une pratique courante pour ce genre de projet public qui intègre les engagements de la commune en termes de durabilité et d'intérêt public. Les indemnités d'immobilisation payées par le précédent promoteur pourraient d'ailleurs financer ces études ! **La commune choisirait ensuite entre différents projets et serait décisionnaire sur ce dossier, dans une démarche ouverte, à l'avantage de ses habitants.** Ces derniers sont en droit d'attendre une proposition d'alternatives, trente ans après l'acquisition du domaine, réduit en ruines par un long abandon...

Le groupe GENERIM a repris en 2019 la promesse de vente du précédent promoteur et n'a pas été en mesure de respecter les délais impartis malgré plusieurs reports. Ce serait faire fausse route que de céder à l'injonction de choisir maintenant GENERIM ou rien d'autre ! Son projet pourrait d'ailleurs être revisité une fois les objectifs précisés.

L'intérêt général des habitants de Veigy-Foncenex requiert un changement d'approche de la commune sur ce dossier. Ils pourraient par exemple être conviés à s'exprimer lors d'une réunion d'information portant sur différents projets. De tels échanges offriraient matière à un vote réfléchi au sein du Conseil Municipal.

Anthy-sur-Léman, Bons-en-Chablais ont ainsi lancé des concertations publiques, preuve qu'une telle approche est possible.

Pour terminer, nous relevons parmi les actions positives de ce mandat, **le démarrage d'une étude pour un schéma de mobilité douce à Veigy**, initiée par la minorité ensemble avec la majorité.

Bonnes fêtes à toutes et tous !

Le travail de la majorité sur la ligne tracée par tous les Veigyens.

Un nouveau trimestre et une nouvelle année se terminent. Entre mesures sanitaires et changements incessants, les élus de la majorité municipale ont gardé le cap afin de réaliser le programme que vous avez choisi avec notre liste. Il convient maintenant de passer à la vitesse supérieure. Le temps presse.

Dans les pages de votre Echo, vous pourrez constater, mesurer et profiter des choix politiques que nous menons. Depuis quelques temps déjà, l'opposition se rallie à nos décisions lors des conseils municipaux. Lors du conseil du 29 octobre dernier, **18 délibérations ont été votées à l'unanimité !**

Un petit nombre d'entre vous a relayé un article de presse concernant un terrain situé à Crevy dont la commune envisage la vente depuis très longtemps. Un dossier vieux de 32 ans qui, s'il soulève quelques interrogations quant à son devenir, ne doit pas freiner vos attentes en matière de service public. Nous continuons une réflexion entamée de longue date. Nous évaluons les priorités à prendre en compte pour le quotidien de tous, de nos enfants à nos aînés. Il ne s'agit en aucun cas, comme la presse le suggère, d'une envie pressante de vendre à tout prix.

N'en doutez pas, nous ne céderons pas le domaine de Crevy pour du béton à outrance, mais pour pouvoir réaliser des projets importants pour notre village !

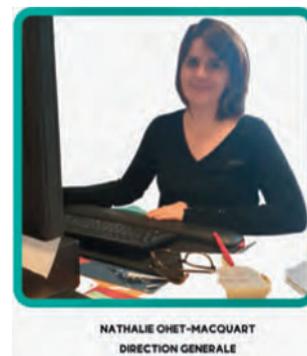
Veigy s'agrandit et le nombre de jeunes augmente en proportion. Pour la première fois cet été, les adolescents ont trouvé une vraie place dans un dispositif conçu spécialement pour eux par le service enfance jeunesse. **Le local que la commune a acquis à la rue des roseaux est appelé à devenir leur lieu de rencontre, avec le soutien et l'encadrement d'animateurs diplômés DPjeps.**

Depuis les débuts de la pandémie, vous étiez nombreux à appeler de vos vœux une reprise des animations et spectacles dans le village et au Damier. Cet automne, un grand nombre de Veigyens a assisté aux **spectacles qui ont enfin pu avoir lieu**. Un programme varié : humour, jeune public et musique, avec en point d'orgue un concert de l'Orchestre des Pays de Savoie qui a séduit plus de 300 personnes, lors des deux représentations du 15 octobre.

En ce mois de décembre, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et formulons tous nos vœux pour que 2022 vous apporte santé, harmonie et voit la réalisation de vos projets personnels et de ceux de notre commune !

DE NOUVELLES TÊTES EN MAIRIE !

En juillet dernier, **Nathalie Ohet-Macquart** a rejoint la Mairie de Veigy où elle occupe le poste d'assistante du Directeur Général des Services. A ce titre, elle assure le suivi des demandes des administrés, les Conseils municipaux ainsi que le quotidien de la vie municipale.



MICHELE TCHAPTCHED
ENFANCE/JEUNESSE



ALEXANDRA KONTE
ENFANCE/JEUNESSE

Professionnelles de l'animation et de la jeunesse **Michèle Tchaptched** et **Alexandra Konte** sont venues renforcer les effectifs du **service Enfance-Jeunesse** depuis le 1^{er} septembre. Michèle Tchaptched assure le poste d'animatrice avec des projets qui répondent aux objectifs fixés par la municipalité (être acteur de sa vie de jeune et non consommateur, découvrir de nouvelles activités liées au sport, à la nature et l'aventure). Alexandra Konte, prend plus particulièrement en charge les adolescents.

De nouveaux animateurs, **Gillian Chenia** et **Florian Carbonel** ont également intégré l'équipe de l'accueil périscolaire. Ils ont la charge de l'animation et de l'accompagnement lors des repas au



GILLIAN CHENIA
PERISCOLAIRE



FLORIAN CARBONNEL
PERISCOLAIRE



NINA KOUADIO
RESTAURANT SCOLAIRE



SAMIRA MACHKOUR
ENTRETIEN BATIMENTS

nouveau Self où **Nina Kouadio** travaille désormais pour la restauration scolaire. Le service entretien des bâtiments municipaux a également vu l'entrée en fonction de **Samira Machkour**.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 18 septembre 2021, une quarantaine de Veigyens, adultes et enfants, se sont donnés rendez-vous sous le chapiteau, afin de parcourir la commune pour le nettoyage de certaines zones. **Cette année, ont été privilégiés les abords de la RD1005, la route des Plantets, la route des Voirons et la route de Foncenex.** Des gants, des masques, des sacs et des pinces ont été distribués ainsi que des gilets offerts par Thonon Agglo.



Des sacs-poubelles ont été prévus pour récupérer les masques jetables afin de pouvoir les déposer ensuite dans le carton de recyclage situé à l'accueil de la mairie.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui se sont portés volontaires pour cette opération de nettoyage.

Prochaine édition en 2022.





Un nouveau site internet est à votre disposition depuis le 30 novembre 2021. Nous avons créé un annuaire des professionnels qui sera consultable sur le site. Si vous souhaitez que votre commerce ou activité y figure, merci de remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

www.veigy-foncenex/services-et-demarches/commerces-et-entreprises

Nous espérons qu'il répond à vos attentes et que les renseignements et informations qu'il contient vous permettront de vous y référer fréquemment. Nous souhaitons aussi que sa consultation vous incite à nous transmettre toutes vos suggestions et remarques afin que nous puissions l'améliorer. L'inscription à cet annuaire est gratuite. Elle dégage la Municipalité de toutes responsabilités en cas d'utilisation frauduleuse des données. Toute demande est soumise à l'accord du Maire.

Aucune publicité, ni mise en avant des commerces, entreprises ne seront faites sur cet annuaire. Uniquement des informations de contact et de service seront affichées. Une image de votre commerce ou activité peut être jointe (taille minimum de 640 x 480).

L'inscription est valable pour une année civile. Un mail de rappel sera envoyé chaque année pour le renouvellement. Les demandes non renouvelées seront automatiquement supprimées. La parution peut également être annulée sur simple demande écrite de votre part.

Contacts :

- Tél. : 04 50 94 90 11

- Mail : communications@veigy-foncenex





**MON ESPACE-TRI,
C'EST MOI
QUI LE CHOISIS !**

**À PARTIR DU
6 DÉCEMBRE 2021
À VEIGY-FONCENEX**

**MES
DÉCHETS
j'y veille !**

**Informations : Thonon Agglomération
Service Prévention et gestion des déchets
Tél : 04 50 31 25 00
www.thononagгло.fr**



Concert événement BRASS BAND DE FRIBOURG

dirigé par Maurice Donnet-Monay

Solistes Invités :
Bastien Baumet (euphonium)
Alexis Demailly (cornet)

Le Samedi 18 Décembre 2021
20h au Damier de Veigy



pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans

Plein Tarif 15€
Moins de 16 ans ... 5 €

Informations :
direction.emveigy@gmail.com



● SPECTACLE D'HUMOUR MUSICAL

Couleurs Cuivres #3

Par **Odyssée ensemble & cie**

Samedi 12 mars 2022

Le Damier – 20h00

Tout public à partir de 6 ans

Durée : 1h10

Couleurs Cuivres #3 c'est la vie tonitruante et tapageuse d'un quartet de cuivres avec ses coups de gueule, ses personnalités, ses bouderies mais aussi ses solidarités, ses complicités et ses moments de bonheur tranquille, brusquement chamboulée par l'arrivée d'un percussionniste brillant et imprévisible. Et pour cette partie d'intimidation qui commence, tous les répertoires sont mis à contribution et se télescopent joyeusement jusqu'à un final à l'euphorie communicative.

Couleurs Cuivres #3 nous entraîne dans un voyage musical où la poésie côtoie l'humour. Décalé et naviguant sur un répertoire couvrant trois siècles de musique, **Odyssée ensemble & cie** offre ici une plongée burlesque et tendre dans l'univers de musiciens très humains !

A Veigy-Foncenex, les musiciens inviteront sur scène des élèves de l'école François Périllat, de l'école de musique et des musiciens amateurs venus des quatre coins de l'agglomération, pour une soirée unique et furieusement cuivrée !



• **Tarif** : 8 € et gratuit pour les moins de 16 ans

• **Réservations** :

<https://www.helloasso.com/associations/odyssee-ensemble-cie/evenements/couleurs-cuivres-3-au-damier>

• **Informations complémentaires** sur le site d'Odyssée ensemble & Cie :

<http://www.odyssee-le-site.com/spectacles/couleurs-cuivres-3>

et à l'adresse: billetterie@odyssee-le-site.com

Prix littéraire adulte Lettres frontière 2021

Nous remercions infiniment les lectrices et lecteurs qui ont participé au prix Lettres frontière à la médiathèque.

Les lauréats désignés par le groupe sont : Patrice Gain pour « **Le sourire du scorpion** » (Auvergne-Rhône-Alpes) et, ex-aequo pour la Suisse Romande, Adrien Gygax pour « **Se réjouir de la fin** » et Laurent Koutaïssoff pour « **Atlas** ».

La remise officielle du prix a eu lieu samedi 6 novembre, lors la manifestation « l'Usage des mots » au centre culturel Château Rouge à Annemasse.

Pour plus d'infos : www.lettresfrontiere.net

Les livres sont maintenant disponibles pour toutes et tous à la médiathèque.

Sélection Auvergne-Rhône-Alpes 2021		Sélection Suisse Romande 2021	
	<i>Istanbul à jamais</i> Samuel Aubin Ed. Actes Sud		<i>Histoire d'un soulèvement</i> Laurence Boissier Ed. Art & Fiction
	 <i>Le sourire du scorpion</i> Patrice Gain Ed. Le Mot et le reste		<i>Les Nuits d'été</i> Thomas Flahaut Ed. L'Olivier
	<i>J'aurais pu devenir millionnaire, j'ai choisi d'être vagabond. Une vie de John Muir</i> Alexis Jenni Ed. Paulsen		 <i>Se réjouir de la fin</i> Adrien Gygax Ed. Grasset
	<i>La femme révélée</i> Gaëlle Nohant Ed. Grasset		 <i>Atlas</i> Laurent Koutaïssoff Ed. Bernard Campiche
	<i>Harpo</i> Fabio Viscogliosi Ed. Actes Sud		<i>Mémoire d'une forêt</i> Antoine Rubin Ed. Torticolis & Frères

ANIMATIONS A VENIR

Que vous soyez, ou non, inscrit.e.s à la médiathèque, toutes les actions culturelles proposées sont gratuites.

Elles peuvent être modifiées, différées, voire annulées selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous tiendrons informé.e.s. sur le site Internet de la commune.

L'heure du conte

Animation pour les 3-6 ans accompagnés par un adulte
de 16h à 16h30

Mercredi 1^{er} décembre : Cache-cache de Noël

Mercredi 5 janvier : Tout est Blanc

Mercredi 2 février : Mouton, laine et tricot

Mercredi 2 mars : Poésie



Le forum informatique

Vous avez besoin de support en informatique, concernant un ordinateur, une tablette ou un smartphone ? Venez rencontrer des experts en informatique bénévoles pour bénéficier de conseils en toute décontraction (Attention, il ne s'agit pas de cours). Venez avec votre matériel.



De 18h à 19h :

Vendredi 17 décembre

Vendredi 14 janvier

Vendredi 4 février

Sur inscription.

Maximum 6 personnes

Les amoureux du livre

Pour échanger autour de vos lectures et repartir avec de nouvelles envies !

Animé par Régine.



De 10h30 à 11h30

Samedi 11 décembre

Thème : Le parfum

Atelier bricolage de Noël

Fabrication de décorations de sapin.

Enfants à partir de 4 ans, accompagnés par un adulte.

Sur inscription. **De 15h à 17h mercredi 15 décembre**



Nuit de la lecture 2022

La prochaine manifestation

« La nuit de la lecture »

aura lieu du **20 au 23 janvier** prochain.

Le thème ?

« **Aimons toujours ! Aimons encore !** »

Le sam'à miouse !

Le mini concert du samedi

Samedi 29 janvier 2022 à 11h

Elles sont 4, elles chantent A capella.

Venez découvrir Les VAMS, quatuor à cordes vocales !

Une Véritable Aventure Musicalement Savoureuse !

Soirée jeux

Judi 24 février 2022 de 17h à 21h

En partenariat avec le magasin « Au cœur du jeu » de Veigy-Foncenex, nous vous invitons à découvrir et à jouer à de nombreux jeux de société.

Cette soirée tous publics sera agrémentée d'un buffet canadien (chacun amène quelque chose à manger que nous partagerons).

A vos marques, prêts, jouez !!!!



Exposition de peinture de Félix ROIG

Du 25 février au 19 mars 2022

Vernissage le samedi 26 février à partir de 10h



De Stéphanie

Toumany Coulibaly, cinquième d'une famille malienne de dix-huit enfants, est à la fois un athlète hors norme et un cambrioleur en série. Quelques heures après avoir décroché un titre de champion de France du 400 mètres, il passe une cagoule pour s'attaquer à une boutique de téléphonie.

Mathieu Palain aimerait comprendre. Il va contacter Toumany et les deux trentenaires deviennent amis. Il en ressort ce récit bouleversant, une écriture qui nous fait courir elle aussi, page après page. Mathieu Palain aimerait que Coulibaly s'en sorte. Coulibaly se livre, sans filtre. Sport de haut niveau, athlétisme, prison, justice,

plusieurs thèmes, abordés avec justesse nous amènent à réfléchir. Cela faisait longtemps qu'un roman ne m'avait pas laissée assise plusieurs heures d'affilées !



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

La médiathèque reste ouverte pendant les vacances

scolaires SAUF les 24, 25 et 31 décembre

et 1^{er} janvier 2022.

Le samedi 18 septembre 2021, une cérémonie a été organisée par le comité départemental de la « Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif » pour récompenser les bénévoles de notre département.

Elle a eu lieu à l'auditorium du collège « Karine Ruby » de Saint-Pierre-en-Faucigny.

Deux bénévoles de notre commune ont été honorées par cette distinction pour leurs nombreuses années de dévouement auprès d'association.

Madame Christiane Bornard pour le club de l'Hermance et Madame Magali Neury pour le Tonic Gym Veigy.

Christiane et Magali représentent vraiment le bénévolat. D'un avis unanime, cette reconnaissance est largement méritée du fait de leur investissement personnel sans faille.

Nous profitons de cette distinction pour remercier **tous les bénévoles de la commune** qui s'impliquent généreusement pour les Veigyciens.



Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

**Comité Départemental
De la Haute-Savoie
CDMJSEA 74**



MERCI

Samedi 11 décembre 2021

à 20h00

en l'église de Veigy-Foncenex



du XV de Choeur

accompagné de musiciens

Direction : Valérie Josserand

Entrée libre, corbeille à la sortie

Pass sanitaire requis, masque obligatoire

 [Chorale LE XV DE CHOEUR](#)



Bonjour à tous,

Une rentrée réussie : non seulement les membres du XV de Chœur ont repris leurs partitions et le chemin de la salle de répétitions avec une grande joie en septembre mais encore ils ont eu le plaisir d'accueillir 5 nouvelles choristes.

Cela faisait de nombreux mois qu'ils attendaient ce moment et ils se sont tout de suite mis au travail afin d'être en mesure de vous proposer un concert de Noël, à l'église de Veigy, le

Samedi 11 décembre 2021 à 20h,

et pouvoir ainsi vous retrouver, vous tous que nous n'avons pas vus depuis si longtemps.

La chorale espère vous y accueillir nombreux et elle vous souhaite, d'ores et déjà, de très belles fêtes de Noël. De même, elle adresse à chacun de vous ses vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour l'année 2022.

Contact : Catherine Villedieu : 04 50 94 23 06, mail : villedieu-catherine@wanadoo.fr



De nouvelles propositions pédagogiques pour cette rentrée 2021

A nouveau une centaine d'élèves inscrits à l'école de musique pour cette rentrée faite le 20 septembre dernier. Une réelle satisfaction pour l'ensemble de l'équipe malgré des inscriptions en baisse sur l'ensemble du réseau des écoles de musique du Chablais.

Cette année, l'équipe pédagogique compte deux nouveaux membres. Timothée comme nouveau professeur de trombone et Elise comme nouvelle professeure de chant, enrichissent un groupe de douze professeurs avec tout autant de disciplines proposées au sein de l'établissement. Cette diversité s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école qui vise à proposer de nouvelles approches pour apprendre la musique toujours en lien avec l'évolution des pratiques musicales.

Une fin d'année riche en projets

La volonté de l'Ecole de Musique de Veigy et de l'Union Musicale de Veigy de renforcer leur lien se concrétise en cette rentrée de septembre 2021 : cinq élèves intègrent les rangs de la formation dirigée par Adrien Léger. En guise de retour, l'UMV invite l'orchestre junior de l'EMV à participer à son traditionnel concert de St-Cécile qui verra les deux ensembles se produire côte à côte et qui sait, peut-être déclencher chez certains jeunes l'étincelle pour aller encore plus loin dans leur parcours musical. Ce partenariat vient donc renforcer les pratiques collectives amateurs du village.

L'évènement du Brass Band de Fribourg et des solistes Bastien Baumet (euphonium) et Alexis Demailly (cornet) viendra ponctuer cette saison musicale de l'EMV. Alors que les élèves issus de l'ensemble des écoles de musique du Chablais auront le privilège d'assister aux masters



class des deux solistes, un grand ensemble de cuivres composés à l'occasion de l'évènement verra tous les élèves et les professeurs de cuivre se réunir et jouer un court programme musical en guise de lever de rideau.

Les dates à retenir

- Réservations pour le concert du Brass Band à partir de la semaine du 15/11. Les informations seront communiquées directement sur notre site : www.emveigy.fr
- Concert en partenariat avec l'UMV le dimanche 5 décembre à 17h.
- Concert et master-class du Brass Band de Fribourg avec les solistes invités Bastien Baumet et Alexis Demailly le 18/12/21 au Damier à 20h.

Restez à l'affût des publications sur notre site et nos pages Facebook et Instagram ([em_veigy](https://www.instagram.com/em_veigy)) pour suivre l'actualité de notre école de musique.



L'UMV a pu terminer la saison 2021 en musique grâce à la reprise des répétitions le mardi 15 juin. Même si cette reprise a été tardive, les musiciens ont apprécié de pouvoir se retrouver et jouer à nouveau ensemble.

Bien entendu, nous n'avons pas été en mesure d'organiser de concert mais la traditionnelle soirée du 14 juillet a pu avoir lieu. Malgré la pluie, beaucoup ont été heureux de pouvoir partager un moment de convivialité.

La trêve estivale s'est terminée début septembre avec la reprise des répétitions le mardi 7 septembre. Depuis, nous sommes très heureux de compter 7 nouveaux musiciens dans nos rangs ; parmi eux, 3 jeunes formés à l'École de Musique de Veigy-Foncenex.

Nous avons alors commencé à préparer un nouveau programme pour notre concert de la Sainte Cécile lors duquel nous espérons vous retrouver nombreux le 5 décembre à 17h au Damier.

Si vous êtes musicien(ne) et avez envie de nous rejoindre, surtout n'hésitez pas !
Convivialité en musique garantie !

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Laurent Démolis, Président de l'UMV qui sera ravi de répondre à vos questions
Tél. +41 78 714 43 03



VEIGY-FONCENEX ET SON CLUB DE FOOT ACCUEILLEN UN MYTHE!

La Juventus de Turin, la Vielle Dame, la Juve... que de noms qui font rêver petits et grands du monde entier. Alors quand Veigy accueille l'académie du club le plus titré d'Italie, c'est un honneur et aussi une petite réunification des Etats de Savoie comme au XVIIe-XVIIIe siècle !

Malgré un contexte sanitaire compliqué cet été, le comité du CS Veigy, la mairie de Veigy-Foncenex et bon nombre de bénévoles ont réussi à concrétiser ce projet né il y a plus d'un an. Ce stage prévu au départ en août se sera finalement déroulé du 25 au 29 octobre dernier avec plus de 50 enfants de Veigy et de communes voisines – françaises ou suisses.



Pendant 4 jours, 3 entraîneurs transalpins, Vito, Marcello et Salvatore, accompagnés de nos éducateurs "made in CSV" (Lilian, Anthony, Marc, Benjamin et Joël ainsi que Kevin d'une académie d'Annecy) sont venus apporter leur savoir, leur technique, leur rigueur et leur exigence à nos enfants. De la cérémonie d'ouverture en passant par des séances d'entraînement intenses, nos jeunes footballeurs ont pu évoluer dans un environnement sérieux tout en restant festif et inculquant de belles valeurs sportives comme le dépassement de soi, l'inclusion, la discipline et la solidarité.



La visite du Juventus Stadium a aussi soudé les équipes des différentes catégories. Ce stade, qui a remplacé récemment le mythique Stadio delle Alpi, a su garder les valeurs et l'historique des équipes légendaires.

Dybala, Rabiot, Chiesa et autres Platini, Zidane, Pirlo, ou Buffon ont fait la gloire du club turinois. Nos Hugo, Victor, Lucas, Sam, Téo... et leurs copains feront-ils un jour à leur tour hurler de joie les supporters bianconeri ?



En attendant, nos enfants et éducateurs ont fini cette semaine éreintés mais, lors de la cérémonie de clôture, les étoiles dans leurs yeux trahissaient le pur bonheur d'avoir participé à cette belle aventure.



Un immense BRAVO (avec l'accent italien, svp !) à Gilles Ruche et Bruno Sorrenti d'avoir préparé et fourni les repas tous les jours pour les enfants et le staff !

Un grand GRAZZIE aussi à Anthony Gandy de la Juventus Academy d'avoir choisi Veigy-Foncenex pour ce stage et de l'avoir organisé avec tant d'enthousiasme et d'énergie. Enfin, félicitons les enfants et remercions nos éducateurs d'avoir fait de ce stage une expérience inoubliable pour tous...



www.cs-veigy.com
ou sur Facebook
recherchez CSV

LA GAZETTE DU CS VEIGY

L'AGENDA DU CSV

Jan 2022 – Galette des Rois

Pas de fête de Noël cette année mais c'est pour laisser la place aux Rois Mages !

Jan 2022 – Foot de Ski

Le CSV renouvelle le concept du week-end au ski. Les dates restent à définir. Plus d'informations à venir pour les inscriptions.

Juin 2022 – Tournoi JML

Le fameux tournoi Jean-Marie Lejeune fait son retour pour égayer à nouveau le stade.

Août 2022 – des bougies à VJ

Le CSV devait fêter ses 80 ans cette année. Covid oblige, nous fêterons donc les 80+1 ans du club !

LES ROUGES ET BLANCS

Courant novembre, nos vaillants Seniors ont reçu les nouvelles tenues de match, les survêtements et les polos aux couleurs du club ! Ce renforcement d'image permettra sans aucun doute de motiver encore plus nos gaillards ainsi que les plus jeunes à poursuivre avec nous une belle aventure sportive et humaine. L'investissement dans ce nouveau matériel a été possible grâce à l'apport et au soutien d'un certain nombre de sponsors que nous remercions chaleureusement et que nous vous invitons à venir découvrir au club.

NOUS PENSONS A EUX, ILS NOUS ONT QUITTES...

Steven Humbert, joueur et éducateur, qui a beaucoup œuvré pour le CSV est parti trop tôt. En ces moments si difficiles, nous pensons fort à ses parents Josiane et Fernand, qui continuent d'aider le club.

Jean-Paul Greffier, joueur au CSV et sponsor du club pendant des années. Nos pensées vont à sa famille et en particulier à son fils, Damien, qui a porté lui aussi le maillot du CSV pendant de nombreuses années.

Pierre Vodoz, éducateur au CSV de cette prometteuse génération aujourd'hui U13, nous a quittés il y a 4 ans. Nos enfants, nos éducateurs et le club pensent fort à lui et à sa famille toujours fidèle au CSV.

EDITO — Les enfants de la Vieille Dame

Un vent transalpin a soufflé sur Veigy cet automne. En effet, le stage de la Juventus Academy (de Turin), prévu cet été mais reporté à cause du COVID, s'est tenu du 24 au 29 octobre sur les installations de notre club de cœur, le CS Veigy. Plus de 50 enfants de Veigy et d'ailleurs ont pu développer leur technique, exprimer leur talent et, en bonus, apprendre quelques mots d'italien.

Bravo à l'équipe d'éducateurs, aux membres bénévoles du comité (et particulièrement à son président), à la mairie et tout particulièrement aux parents qui ont soutenu le club et leurs enfants dans ce projet. Ce fut un réel succès que le CSV espère répéter dans le futur.



(lire article special dédié au stage dans cette édition de l'Echo de Veigy)

QUELQUES RESULTATS A PARTAGER

L'équipe **Seniors 1** fait un bon début de saison malgré des absences (sur blessures ou autre). L'entraîneur Stéphane Gave est convaincu du potentiel mais regrette les points bêtement perdus qui empêchent le CSV d'atteindre le haut du classement. Pour l'équipe **Seniors 2**, entraînée par **Claude Di Luna**, le début de saison est plus compliqué. L'équipe évolue à un niveau supérieur par rapport à la saison dernière et doit trouver son équilibre avec l'arrivée de beaucoup de nouveaux joueurs.

Au Groupement Olympique Bas Chablais (GOBC) : l'aventure continue !

Les **U17**, entraînés par **Sofiane et Dominique**, font un très bon début de saison. Avec un effectif important et de qualité, l'équipe s'est qualifiée pour le second tour et une possible accession en D2. Chez les **U15**, l'entraîneur **Lilian** est très content du début de saison puisqu'à l'instar de leurs aînés U17, l'équipe, bien fournie en talents, enregistre une qualification pour le second tour et vise la montée en D2.

Pour les **U13**, les coachs **Stéphane, Marc, Joël et Florian** sont très satisfaits du début de saison des 3 équipes engagées. L'équipe GOBC1 actuellement en D3 espère évoluer en D2 à la prochaine phase. GOBC2 est déjà montée en D3 en cours de 1^{ère} phase et GOBC3 devrait se maintenir en D4.

En **U11**, les 2 équipes menées par **Christian et Mathieu** montrent un excellent état d'esprit et une belle qualité de jeu permettant la montée dans la division supérieure pour la 2^{ème} phase de la saison. Pour les **U9**, les éducateurs **Lilian, Mike et Sabrina** composent avec un groupe de joueurs très performant, écrasant tout sur son passage et redouté par tous les adversaires sur les plateaux.

Enfin nos petits **U7**, accompagnés par **Anthony, Kilian et Gregory**, forment une belle génération et un groupe fourni qui progresse très bien. De bon augure pour la suite !



Vous voulez soutenir le CSV?

N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place un partenariat adapté à vos besoins
clubsportifveigy.secretariat@gmail.com

ASSOCIATION SHINTAIDO LEMAN

Art du mouvement – soin du corps – méditation



EIKO, exercice de base du shintaido

s'extraire de notre monde étroit et cloisonné
et s'élaner dans un monde nouveau, ouvert et inconnu

Dessin : Chirine S



On s'attardera sur le logo de l'Association Shintaido Léman : un homme en position Tenso qui signifie « phénomène céleste » en japonais. Position médiane d'un kata de base qui se nomme Eiko. On pourrait croire si on se réfère à l'expression du corps que Eiko est né en plein été sous un soleil radieux.

Et pourtant, cette forme corporelle lumineuse a vu le jour un 1^{er} décembre en pleine nuit...

La connaissance du contexte dans lequel ce kata a pris forme est pleine d'enseignements.

« Aucune voix ne se faisait entendre. Tous étaient dirigés vers le Ciel s'élevant très haut en complète harmonie avec l'obscurité où le jour était encore loin de se lever. Le mot « beauté » me sembla alors dépassé » Aoki Hiroyuki, fondateur du shintaido.

Pas d'accomplissement de la lumière sans traverser nos ombres, nos limites. Et c'est parfois dans l'effort et la persévérance que la magie opère.

La pratique de Eiko nous accompagne dans ce processus de dépassement de soi, d'exploration des possibles, de libération. Se dépasser, ouvrir les champs des possibles, se libérer non pas à des fins égoïstes mais pour plus d'ouverture, de bienveillance, d'harmonie avec les autres.



« Courez jeunes gens en regardant devant vous !
Courez, courez encore » Aoki Hiroyuki

Cours

. Mercredi 18h-20h, stade (shintaido bâton)

. Dimanche 9h30-10h, stade (méditation et mouvement)

Renseignement

06 52 64 32 85

<https://shintaidoleman.wordpress.com>



sanitaires en vigueur.

Après la longue pause involontaire de 2020, les cours de ju-jitsu ont finalement repris en septembre aux mêmes horaires que par le passé dans le respect des normes

Abordée dans notre club dès l'âge de 5 ans sous forme de jeux éducatifs, de travail au sol, d'étude des roulades, ainsi que d'approches du Kata et de la respiration, la pratique du Ju-jitsu traditionnel a pour objectif la recherche du contrôle du corps et de la souplesse.

Nos cours sont organisés par tranche d'âge : 5 à 9 ans, 10 à 15 ans puis adultes. Chacun progresse à son rythme par rapport à lui-même.

Pour les enfants de 5 à 9 ans, la recherche de l'efficacité est secondaire, la maîtrise du geste et de l'expression corporelle reste l'objectif principal. L'enfant réalisera ses exercices dans une atmosphère respectueuse mais détendue et ne sera jamais confronté à un adversaire.

Le partenariat est de rigueur et développera chez lui un mental positif, capable de s'adapter et de maîtriser le stress. Dans notre discipline toute brutalité est prohibée.

Il n'y a pas de limite d'âge pour monter sur le tatami ! Venez essayer gratuitement à tout moment de cette année 2022 que nous vous souhaitons pleine d'harmonie et de sérénité !

Tél. 04 50 94 94 41 – email veigyjujitsu@orange.fr – site internet ww.etaj.fr

Site Facebook :

Veigy Henshin Ryu – Jujitsu Traditionnel



Ouf, la Zone de Gratuité 2021 s'est parfaitement bien déroulée, le 9 octobre passé !

Une météo favorable, un public largement satisfait malgré les contraintes sanitaires, aucun incident majeur au cours de la journée, une équipe de bénévoles enthousiaste et engagée, etc. etc. La liste des points positifs dépasse largement celle des inévitables petits couacs qui peuvent se produire lors d'une manifestation d'une telle envergure ! En résumé, l'Association L'Entraide (ALE) et son comité d'organisation ad'hoc peuvent, fièrement, tirer un bilan positif de la 8^{ème} édition de la ZdG !

En revenant quelque peu en arrière dans le temps, il faut bien reconnaître que la mise sur pied de cette « fête de la solidarité », souhaitée par de nombreuses personnes dans la Commune, a bien failli ne pas avoir lieu ! Sans la volonté, voire l'acharnement d'un petit groupe de convaincus prêts à surmonter au fur & à mesure les divers écueils rencontrés, les mille sourires et les sympathiques remerciements reçus tout au long de la journée seraient restés... lettre morte. C'est donc bien ces dynamiques anonymes qu'il faut remercier en priorité ! Joignons à ce message de reconnaissance toutes les personnes qui ont

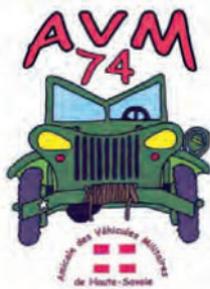
consacré tout ou partie de leur samedi pour assurer la bonne marche et le succès de la manifestation !

Il faut noter que cette action ne peut pas se réaliser sans une importante assistance extérieure. En premier lieu la Commune de Veigy-Foncenex et ses divers services, Thonon Agglomération, notamment ses efficaces collaborateurs pour le montage et démontage des chapiteaux supplémentaires et pour la communication, la Société L.P.I. à Marin pour le prêt des extincteurs (une nouveauté parmi d'autres cette année !) et, last but not least, le Centre commercial B1 pour le pot très apprécié et mérité par les bénévoles, en fin de journée.

Pour mémoire, ce ne sont pas moins de 680 contrôles de « pass sanitaire » effectués à l'entrée de la Zone ! Si l'on en déduit les passages multiples tout en y ajoutant les nombreux enfants dispensés, on peut estimer que quelque 800 personnes se sont présentées sous les chapiteaux pour y travailler ou à la recherche d'un bien souhaité. Pour conclure et sans les oublier, merci chaleureux également aux généreux déposants/donateurs sans lesquels...

Et que vive la Zone de Gratuité 2022 !





AV M 74

Amicale des Véhicules Militaires

N'ayant pas pu fêter notre 15^{ème} édition en 2020 à cause de la pandémie, c'est avec une immense joie que nous nous sommes lancés cette année malgré les hésitations et doutes.

Nous voulions avant tout nous retrouver entre amis et passionnés tout en exposant notre matériel militaire au public qui nous rejoint depuis plus de 15 ans. Ce fut un vrai défi pour nous, car cette année notre équipe était un peu réduite. Nous devons aussi gérer une charge de travail inhabituelle liée aux contraintes sanitaires en place. Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous présenter le pass sanitaire dans la bonne humeur. Vous avez été plus de 2000 adultes sur les 2 jours des 11 et 12 septembre. Trouver un terrain pour nous accueillir a aussi été une étape difficile cette année. Bien qu'un peu plus petit que d'habitude, la proximité des divers campements et animations a visiblement bien plus aux participants. Pour les visiteurs comme les collectionneurs qui font parfois plusieurs centaines de kilomètres, nous tenons avant tout à leur laisser un bon souvenir de bonne humeur et de convivialité. La belle bourse de pièces et d'équipement a aussi fait des heureux dans les chineurs.



En ce qui concerne le matériel militaire, près de 100 véhicules se sont succédés durant le week-end entre les tentes et équipements d'époque. Parmi eux, de nombreuses Jeep mais aussi des véhicules plus rares comme la chenillette amphibie, les scooters de parachutistes, la dépanneuse Ward la France et quelques véhicules allemands.

Ce matériel a été mis en situation lors de 2 scènes de combats avec tirs à blanc et artifices pour la plus grande surprise des petits comme des grands. Nous tenons à remercier la municipalité pour leur soutien, nos voisins le temps d'un week-end pour leur tolérance, l'équipe des Blue and White pour leur aide pour les décors et les combats, tous les participants, civils ou collectionneurs et enfin tous les bénévoles sans qui la fête ne serait pas possible. On en profite pour vous rappeler que si vous souhaitez vous investir le temps d'un week-end ou plus dans le monde associatif, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour réaliser toutes nos idées !

On vous dit à l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de kaki et d'ici là n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook AV M 74 !





Les K'bolés du Solex

Sur la route il y a des automobilistes pressés, des chauffeurs livreurs égarés, des chauffeurs de bus en service, des taxis arrêtés, des motards en pétard, des cyclistes en piste, des trottinettes qui rouspètent, et... des K'bolés en virée.

L'été nous a permis d'arpenter les routes chablaisiennes de nuit comme de jour et ce pour le plaisir de tous.

Durant ces escapades estivales alors que chacun se nourrissait des paysages bucoliques traversés, notre président sous son casque coloré et dans sa tête bien faite, faisait germer avec détermination le marché de Noëx !

Une idée lumineuse qui a brillé les 4 et 5 décembre dernier sous le chapiteau du stade.



Cette animation 100 % K'bolés, qui nous espérons, vous a permis de partager un moment festif entre petits, grands, familles et gourmands.

Il a ouvert de manière haute en couleur ce mois de décembre synonyme de fête, où les agapes familiales ou entre amis nous permettront de nous retrouver pour un moment privilégié en toute convivialité.

Les K'bolés vous souhaitent de belles et bonnes fêtes de fin d'année !





Tous à vos agendas !

N'oubliez pas de noter cette date
En avant-première, La M.J.C. de Veigy-Foncenex
est heureuse de vous annoncer :

Le samedi 26 mars 2022



Stages de Danses Brésiliennes (Samba, Axé, lambada, Funk de Rio) suivi d'un **stage Percussions** le samedi après-midi.

Concert spectacle Brésilien à 20h30

Veronique de Abreu est la pionnière dans l'enseignement de la Samba en Europe. Ce cours vous fera voyager au Brésil dans une ambiance très festive. Tous les âges sont acceptés dès 12 ans, pour les filles et les garçons aussi !

Vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire ?

C'est possible ! Informations et renseignements :

secretariat@mjcveigy.fr ou visitez notre site www.mjcveigy.fr



La rubrique "Clin d'œil"



A la découverte Babygym

Découvrez nos cours les samedis de 10H00 à 11H00

Dès le plus jeune âge les bébés débordent d'énergie et ont besoin de bouger. Ils sont avides d'explorer le monde qui les entoure, de découvrir les capacités de leur corps et d'interagir avec d'autres enfants. Un pur moment de plaisir et de jeu à partager avec votre tout-petit lors des cours de Babygym proposés par la M.J.C.

Toute l'équipe de la MJC vous souhaite ses meilleurs vœux
pour un Noël plein de bonheur
et une nouvelle année remplie de joies

Suivez-nous sur notre page Facebook MJC Veigy-Foncenex
et visitez notre site www.mjcveigy.fr pour être informé(e).

**En décembre
l'APEV vous propose :**

- **Une vente d'agrumes et de fruits secs bio** en provenance d'Andalousie, par un regroupement de producteurs dans les montagnes à l'ouest de Malaga.
Oranges, citrons, olives, huiles, jus, amandes, dates, pistaches... faites le plein de vitamines pour affronter l'hiver.
En pré-commande dès maintenant et à retirer à l'école avant les vacances de Noël.



- **Une vente de sapins de Noël**, production écologique de la maison Blanc à Vallières (74). Sapins Nordmann, 7 tailles au choix entre 80 cm et 300 cm.
Venez choisir le vôtre le 11 décembre lors de notre marché de Noël à l'école de Veigy.

Nous vous invitons à visiter notre nouveau site
<https://apeveigy.fr> rubrique Shop

L'APEV c'est quoi déjà ?

Nous sommes 10 parents d'enfants de l'école de Veigy. Nous organisons bénévolement des manifestations (Goûter d'halloween, marché de Noël, loto, carnaval, chasse aux œufs, vente de fleurs...) afin de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires de nos enfants (classe découverte, spectacles, bus, intervenants, musées...).

Prochaines dates à retenir :

22 janvier 2022 : Loto

26 mars 2022 : Carnaval



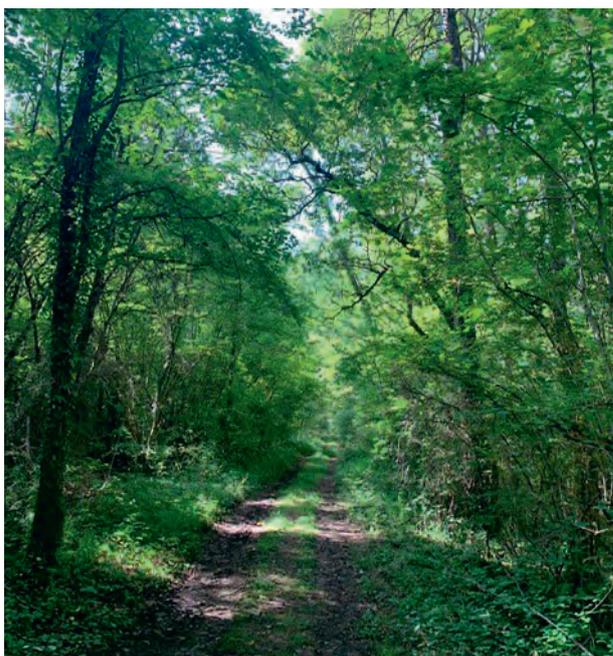


ASSOCIATION VEIGY DEMAIN

Un premier bilan après 6 mois d'activités

Fondée en mai 2021, l'association Veigy Demain a pour but d'organiser et de soutenir les initiatives locales en matière de mobilité douce, de transition énergétique et de lien social. L'association regroupe toutes celles et ceux qui sont sensibles au défi social et environnemental de notre planète. Le siège de l'association est à Veigy-Foncenex.

Sous cette égide, nous avons organisé deux randonnées pédestres sur les chemins de traverse de Veigy, piloté une réunion d'information sur l'énergie solaire, déposé trois dossiers dans le cadre du budget participatif communal – dont 2 sont retenus pour la sélection finale, sensibilisé à la mobilité douce lors de la journée mondiale sans voitures, participé à des initiatives locales émanant d'autres associations ou structures locales : zone de gratuité, portes ouvertes à la ferme de la Néveuse, nettoyage de nos chaussées.



Randonnée - Chemins de traverse

Venez nous solliciter pour un projet. Notre association a aussi pour objectif de faciliter toutes les idées recevables dans le cadre de notre mission. Nous pouvons aider à structurer un plan, planifier des actions, mettre à disposition des moyens humains. Veigy Demain reçoit une idée, en discute en comité et selon recevabilité, la décline sous forme de « ruche » avec son chef de projet (vous !) et ses abeilles travailleuses !

Dans cette optique, notre prochain projet pourrait s'orienter vers une bourse aux vélos, déposer, échanger, reprendre les vélos pour favoriser le recyclage et la mobilité douce. Votre avis sur cette idée nous intéresse, contactez-nous !

Envoyez-nous un mail à veigydemain@gmail.com et nous vous répondrons sans faute.

Une page Facebook dédiée à notre association a également été créée.



Journée mondiale sans voitures



Veigy Demain se veut le vecteur d'actions locales qui émanent des changements sociétaux qui se présentent à nous tous ; notre implication est nécessaire pour Veigy aujourd'hui et pour Veigy, demain. A bientôt.
Toute l'équipe de Veigy Demain.



Sauvegarde de notre maison commune

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes de nos adhérents quant au devenir de notre maison commune, le comité de l'association a adressé à la mairie ainsi qu'aux membres de la commission "Aménagement place de l'église" une demande de rendez-vous afin d'être mis au courant de l'avancement des projets de rénovation du bâtiment. Pour rappel le verdict du Tribunal administratif de Grenoble

a été rendu il y a 18 mois. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dès que faire se peut.

A ce propos nous nous faisons un plaisir de partager avec vous deux strophes du texte de la chanson intitulée « Une décennie d'école à Veigy » que nous a adressé une ancienne habitante de la commune Madame Danièle Larpin (Sur l'air de la chanson de Joe Dassin « Les p'tits pains au chocolat »).

*« Un poêle nous réchauffait l'hiver, nous montions un escalier... avant d'entrer
Nous étions en élémentaire et nous apprenions à lire... et à compter
Au rez la salle communale dans cette maison rurale
Où des samedis on découvrait les films de Chaplin
Où l'on chantait près du sapin, attendant le Père Noël... qui n'habitait pas très loin !!!*

*Dans cette maison décrépie à l'angle on trouvait la poste de Veigy
Ce patrimoine communal aujourd'hui, non ! Il ne sera pas détruit !
L'Association se démène. Elle se donne beaucoup de peine
Pour le préserver, l'imaginant là au centre où il trônerait
Gardant sa place dans le village, patiente elle croit en l'adage :
« Mieux vaut tard que jamais !!! »*

Assemblée générale de l'association

L'assemblée générale annuelle ordinaire de l'Association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021 aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 à 19 heures 30 à la salle du Stade de Veigy-Foncenex.

Calendrier 2022 de l'association

Comme chaque année les traditionnels calendriers de l'association illustrés encore cette année par d'autres photos de classe, seront disponibles dans les commerces habituels de Veigy courant décembre. Prix de vente € 15

Adhésion et cotisations :

Continuez de nous soutenir en faisant connaître l'association autour de vous, et communiquez nos coordonnées :

- Site internet : <http://patrimoine-veigy.com> - Adresse mail : contact.mpvf@gmail.com

D'autre part vous pouvez vous tenir au courant de nos activités sur nos pages FaceBook :

« Sauvons-la-Maison-Communale-de-Veigy-Foncenex »

« Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex »

L'association recherche aussi de nouveaux membres qui pourraient venir renforcer l'équipe du comité, afin de continuer à faire connaître et défendre ce qui est l'histoire de notre village.

A tous les Veigyennes et Veigyens L'association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.



Dernières nouvelles du Club de l'Hermance

LES TRESORS CACHES DU DOUBS

Nous voilà réunis et heureux pour cette escapade d'une journée sur les Trésors cachés du Doubs au nombre de 37 participants en direction du Jura avec l'agence de Voyages GAL et une météo favorable et clémente.

Pour notre premier arrêt aux alentours de 10 h 30 notre aimable et joyeux chauffeur nous a proposé un casse-croûte copieux qui fût apprécié par nous tous pour une première mise en bouche.

Nous poursuivons notre circuit en direction du Haut-Doubs avec ses montagnes douces, sa forêt sombre et mystérieuse et ses prairies verdoyantes pour une visite guidée sur l'histoire et les secrets de la fabrication de la fameuse liqueur d'absinthe suivi d'une dégustation variée avec différents arômes. Nous en sommes ressortis un peu réchauffés.



Alambic 1 pour distiller absinthe



alambic 2 pour distiller absinthe

Ensuite, embarquement à bord du Coni'fer, train touristique du Haut-Doubs pour un excellent déjeuner dans un authentique wagon-restaurant de l'Orient Express, pour une balade enthousiasmée de 12 km à travers la montagne. Une fois les papilles rassasiées, nous quittons le train pour nous rendre en autocar en lisière de forêt à Vaux-Chantegrue pour découvrir le métier ancestral de sanglier.



Train le conifer



Le travail du sanglier



Mise en épaisseur de la sangie

Le sanglier est l'artisan qui prélève des sangles sur les épicéas du Jura utilisées pour cercler le Mont d'Or, afin de donner à ce fromage son goût si caractéristique. Nous poursuivons notre visite à l'atelier où nous avons été chaleureusement bien accueillis pour une démonstration de la fabrication de boîtes détaillées pour sa découpe, son impression personnalisée et l'assemblage définitif.



Découpe des fonds de boîte



Assemblage des boîtes



Il est temps de penser au retour, mais notre sympathique chauffeur a compris notre attente, pour cela une petite halte à Métabief pour découvrir une fromagerie familiale et artisanale pour ses divers produits locaux dont le fameux Mont d'Or fromage saisonnier, le morbier, le comté etc. ont fait la joie de nous tous. Nous voilà bien chargés et sommes heureux d'avoir passé une très belle journée ensoleillée et culturelle que nous avons partagée dans une très bonne ambiance.



Cet été, les superbes photos de Fabienne et Marc-Henri, nous ont fait voyager en direction de New-York, Budapest et l'Afrique du Sud, bien confortablement installés !

Nous avons été séduits par la superbe voix d'Elsa et son orgue de barbarie, tout le monde a bien chanté et passé un bon moment grâce à la gentillesse et au talent de Thierry Bouvier.

Nos résidents ont pu assister à un concert d'harmonica, donné par les Harmo's de Domancy (harmonica d'or au concours national de 2019 !), concert entrecoupé d'histoires drôles.

Toutes ces animations sont financées par l'association « Les Amis des Résidents des Érables ».

Au moment de la rentrée des classes des enfants, nous avons évoqué avec nostalgie nos souvenirs d'école : la leçon de morale, les fables de La Fontaine, le prix d'Excellence, la



plume Sergent Major, les verbes à conjuguer, le poète à bois...

Nous gardons la ligne et notre bonne humeur grâce aux mouvements joyeux de Liliane que nous remercions pour sa gentillesse et son professionnalisme !

Depuis le mois de septembre, nous avons repris avec plaisir notre partenariat avec la médiathèque. Nous avons parlé et surtout écouté des chansons de Charles Trénet lors de notre première rencontre.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur présence auprès de nos résidents et pour leur gentillesse !



Club d'Échecs de Veigy-Foncenex

Amis des échecs bonjour !

ENFIN !!! La pratique du jeu en présentiel recommence en ce début d'année pour les enfants comme pour les adultes.

Les jeunes ont pu reprendre le chemin des échiquiers avec un premier tournoi rapide à Annemasse le 9 octobre. Le CEVF était largement représenté avec plus de 20 participants. Les résultats étaient eux aussi au rendez-vous : une victoire de Tom en C2 et la coupe du meilleur club !

Le samedi 18 septembre 8 jeunes du club ont participé à la finale régionale des circuits rapide jeunes 2021. Félicitations à Louis JOURDAIN qui termine 11^{ème} et premier du club.

L'aventure s'est poursuivie pour quelques jeunes du club que les entraîneurs du CEVF ont accompagnés au championnat de France Jeune à Agen du 23 au 31 octobre. 1 200 jeunes venus de toute la France ont participé à cet événement. Beaucoup d'émotions partagées durant cette semaine, des victoires, des défaites mais surtout une belle expérience avec au menu des échecs matin, midi et soir !

Les adultes n'ont pas démerité de leur côté.

Cette année, le CEVF a inscrit une équipe en N4, équipe qui s'impose haut la main face à Annecy le 17 octobre, victoire 5-1 ! Parallèlement, 4 joueurs représentent Veigy en Coupe de France ; eux aussi ont brillé lors de la 1^{ère} rencontre à Annecy avec une victoire 3-0.

Quelques membres du club ont aussi participé aux Open d'Annemasse, d'Évian et de Nyon. Là encore les performances étaient au rendez-vous puisque David NAVARRO gagne le rapide du Chablais à Évian et Sébastien JOIE remporte le blitz et le rapide de Signy (Suisse).

Beaucoup de compétitions sont prévues pour novembre et décembre tant pour les enfants que pour les adultes. Si vous souhaitez partager avec nous ces moments de convivialité, n'hésitez pas à vous inscrire : <https://echecs-veigy.fr/inscriptioncontact/>



Association NALACOMPAGNIE

L'enfer est pavé de bonnes intentions.

Bienvenue dans notre belle commune de Veigy-Foncenex. Ici vous pouvez observer les habitants, les passants ou peut-être les promeneurs laisser en forêt, en bordures de champs ou bords de routes de jolis déchets alimentaires.

Ces déchets alimentaires sont d'une grande diversité. Comment identifier les intrus dans notre beau paysage ? C'est simple ! Dans la nature, les pains secs ne poussent pas aux arbres, les restes de pâtes ne tombent pas du ciel, et concernant les poulets congelés jetés en forêt, les poules elles courent vivantes et recouvertes de plumes !

Il ne s'agit pas de quelques restes de repas jetés dans un jardin privé mais bien des sacs entiers, des kilos qui sont abandonnés, jetés dans les lieux publics. Ceci nous concerne nous et notre biodiversité.

Ces aliments et d'autres encore ne sont pas appropriés aux régimes alimentaires de notre faune sauvage et domestique. Cependant, vous pouvez jeter les restes de citrouilles après les fêtes d'halloween dans la nature de façon discrète, elles seront appréciées.

La nature fait bien les choses alors le mieux restera toujours de la laisser se débrouiller seule. Si vous souhaitez tout de même aider vos compagnons de jardins à se nourrir durant la période hivernale voici quelques conseils :

- Concernant les oiseaux, si les températures hivernales sont inférieures à 7 °C cela signifie que la nourriture trouvée dans la nature gèle. Vous pouvez donc installer une mangeoire et afin que celle-ci ne devienne pas un lieu propice à la transmission de maladies entre les individus, il faudra nettoyer et changer les graines très régulièrement. Il faudra y mettre des graines et seulement des graines, PAS DE PAIN ou de pâtes mais des graines grasses comme celles de tournesol. Si vous achetez



des boules de graisse en filet, il faut impérativement enlever le filet qui l'entoure car les pattes des oiseaux peuvent s'y emmêler et causer leur mort !

- Pour les hérissons qui sont insectivores mais en se rapprochant des villes, ils sont devenus des opportunistes, gardez à l'esprit qu'ils hibernent durant la période où ils trouvent peu de nourriture (octobre-novembre à mars-avril). Attention lorsque vous remuez des tas de feuilles ou tondez au printemps. Si vous les nourrissez, n'essayez pas de les apprivoiser, ou de les déplacer. Vous pouvez leur proposer des croquettes de chats ou de chiens riches en viande (de préférence de poulet).
- Pour tous les autres animaux sauvages nous vous conseillons de les laisser se débrouiller seuls pour se nourrir.
- Les chats errants peuvent être nourris avec des croquettes pour chats de préférence riches en protéine avec le moins de céréales possible. Nous vous rappelons que le chat errant devient un chat libre protégé par la loi s'il est stérilisé et identifié. Nous pouvons vous aider dans cette démarche et financer les frais vétérinaires.

Nous vous remercions aux noms de tous les habitants et animaux d'avoir lu cet article et de pouvoir à présent agir en conséquence. Association Nalacompagnie.



Qui a inventé la serre de jardin

Pour commencer, c'était plutôt une culture sous abri, il n'y avait aucun aménagement ou commodité. Le but était simplement de protéger les légumes afin de les garder le plus longtemps possible. Cela n'était pas non plus une recherche scientifique comme l'homme aime le faire.

Petite histoire de cette amélioration de jardinage :

Les historiens évoquent les **premières traces de cultures sous abri** comme datant de l'époque Romaine et étant le fruit de la passion de Tibère (Empereur de Rome) pour les concombres.

L'empereur étant friand de la cucurbitacée et souhaitant en consommer en permanence, les jardiniers de l'époque cultivaient les concombres sur des chariots et ont eu cette idée de les rentrer sous abri en période froide. Mais il y a toujours un mais !!! On s'est vite rendu compte que l'absence de lumière les tuait, ils ont donc créé un "toit" selon les matériaux de l'époque et grâce à une roche transparente (en plaques de sélénite) aussi appelé cristal. L'idée était née.



La serre de jardin

A plus grande échelle c'est après les croisades que les premières serres dites de culture sont créées afin de cultiver des oranges qui nécessitaient un air plus chaud, les fameuses orangeries, qui ne sont rien d'autre que des serres à orange (réservées aux gens les plus riches). La première serre largement vitrée est inventée en 1714 pour faire pousser un plant de café offert à Louis XIV.

Pourquoi cultiver sous serre ? Un espace sous protection (maladie/température)

La vocation première d'une serre de jardin est de créer un microclimat différent de celui extérieur. La température augmentera plus rapidement dans une serre et les gelées surviennent lorsque les températures extérieures sont largement négatives.

Cela permet un semi plus précoce et une récolte plus tardive.

Vous avez une croissance plus régulière, plus de défense et cela protège les plantes des multiples agressions extérieures, du froid, du gel, des vents, des insectes parasites, de la pollution, etc. Vous êtes la pluie et le beau temps, enfin presque ! Tout n'est pas aussi rose que cela. Il faut une surveillance constante de la micrométrie et température. Cela ne pardonnera aucune erreur et vous courez à la catastrophe de passer à la cocotte-minute en été en quelques instants.

La protection des maladies

Pour le particulier, il n'est pas nécessaire de tout cultiver sous serre mais juste de démarrer plus tôt certains semis (exemple haricot, salade pour une première récolte) et ensuite de reprendre normalement le cycle en extérieur. En revanche les tomates, les aubergines, les poivrons supportent mal les excès d'humidité qui entraînent une maladie que les jardiniers craignent tous : le mildiou. Et là, bonjour les dégâts. Les jardiniers qui n'auraient pas été convaincus de la nécessité d'une serre seront stupéfaits de l'efficacité sur ce point-là.

Production et qualité

C'est un fait ! Malgré tous les bons soins que l'on peut apporter aux plantes sous serre, certaines tirent leurs épingles du jeu ; il y aura normalement une récolte bien plus productive, j'ai bien dit normalement car il faut tout de même y consacrer un certain temps ou être passionné. Enfin, on peut jardiner sous la pluie en version tout confort ! C'est un réel petit plaisir tout comme celui de rapporter à la maison de beaux et bons légumes pour toute la petite famille.



Voici une orangerie, (jardin des plantes de Paris) c'était un bâtiment de grand standing réservé à l'élite de la noblesse au XVIII^{ème} siècle.

Bon jardinage et très bonne récolte mais que cela reste un plaisir !!!!!

**Joyeux Noël et meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2022**

NAISSANCE



Ellie SEVE
Leelou GASPARD
Billie GUILLOU
Léo BALLAND
Lina WEYMIENS
Nolann GALLAY
Capucine BERTHELOT

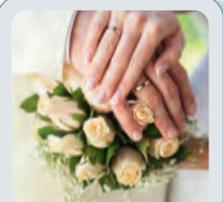






Leelou Billie Capucine Ellie Lina

MARIAGE



Romain BLARY et Manon UGI
Thomas BRECHET et Mélanie RONCHIETTO
Erick QUINKAL et Fabienne RONDEAU




Thomas et Mélanie Erick et Fabienne

DÉCÈS



Jeanne DELICOURT née ROBBIOIA Jean-Paul GREFFIER
Rita SECCHI née CORONGIU Madeleine VÉRET née COUSIN
René DIEMAND Bruno ROULLARD
Elvina BEL née PICUT Michelle GREFFIER née TSCHABOLD

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE VEIGY
Paroisse Saint Jean-Baptiste en Chablais

Curé : Père Dieudonné Nsengimana
Maison paroissiale :
1 rue du presbytère - 74140 Douvaine
Tél 04 50 94 01 47
Courriel : st-jean-baptiste@diocese-annecy.fr
Site web : www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste



Dates des messes célébrées à Veigy et dates des célébrations particulières
(sous réserve de changement de dernière minute)

Date	Lieu
Dimanche 12 décembre	Veigy à 9h00
Vendredi 24 décembre	Messe de Noël à la Bulle de Douvaine, à 18h30
Samedi 25 décembre	Messe de Noël à Sciez, à 10h00

Liste complète des célébrations sur le site de la paroisse, rubrique Paroisse/Messes.

Dans la paroisse nous avons 3 messes par week-end avec toutes les mesures barrières mises en place :

- Samedi à 18h30 : messe à l'église de Sciez
- Dimanche à 9h00 : la messe tourne dans les différentes communautés locales. Consultez la feuille paroissiale
- Dimanche à 10h30 : messe à l'église de Douvaine.

Pass sanitaire

A la date à laquelle cet article est rédigé, les célébrations religieuses ne sont pas concernées par le pass sanitaire.

Les règles demeurent les mêmes : plus de jauge, mais port du masque

et désinfection des mains avec un gel hydroalcoolique obligatoires. Toutes les églises de la paroisse sont équipées pour que le protocole sanitaire soit respecté afin de garantir la sécurité des paroissiens. Etant donné que la situation peut

évoluer en fonction des annonces du gouvernement, nous vous invitons à consulter le site de la paroisse pour de plus amples informations, notamment la rubrique « Infos COVID-19 ».



The Wenders



Na+NA



CSVeigy



Nina et les garçons



Father's Day



Orchestre des Pays de Savoie

Rendez-vous

des prochaines semaines

11 décembre 2021	Marché de Noël de l'APEV (Cours des écoles)
11 décembre 2021	Concert de Noël du XV de Chœur (Eglise)
12 décembre 2021	Repas des aînés (salle d'animation)
18 décembre 2021	Concert « Brass Band de Fribourg et solistes » (Damier)
7 janvier 2022	Ramassage des cartons
8 janvier 2022	Noël russe (francophone) à 14h30 par l'association Skaz-Ka (2-12 ans / Salle d'animation)
9 janvier 2022	Noël russe (russophone) à 14h30 par l'association Skaz-Ka (2-12 ans / Salle d'animation)
14 janvier 2022	Vœux du Maire (salle d'animation)
22 janvier 2022	Loto de l'APEV
28 janvier 2022	Conseil municipal
4 février 2022	Ramassage des cartons
29 janvier 2022	Sam'à miouse, le mini concert du samedi Concert « VAMS » (Médiathèque)
24 février 2022	Soirée jeux (Médiathèque)
25 février 2022	Conseil municipal
du 25 février au 19 mars 2022	Exposition de peinture Félix Roig (Médiathèque)
4 mars 2022	Ramassage des cartons
12 mars 2022	Concert « Couleurs Cuivres #3 » Odyssee Ensemble & Cie (Damier)
25 mars 2022	Conseil municipal
26 mars 2022	Carnaval organisé par l'APEV
26 mars 2022	Concert spectacle Brésilien organisé par la MJC

Date limite pour dépôt des articles : 4 février 2022



Les mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID-19 peuvent nous contraindre à annuler ou reporter certaines manifestations. Pensez à contacter les organisateurs ou la mairie avant de vous déplacer.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LES

Vendredi 24 décembre 2021
Vendredi 31 décembre 2021

